



Je demande une indemnisation kilometrique

Par **ALGRESAN**, le **09/02/2010** à **18:44**

Bonjour,
Je suis peintre et travail dans une petite entreprise.
Je me déplace avec mon véhicule personnel tous les jours à 25 kilomètre de mon entreprise. Je demande une indemnisation à mon patron, mai je n'es tjrs rien. Puis-je prétendre à cette indemnisation? et quelles sont les barêmes?
merci de bie vouloir m'éclairer, je ne sais quoi faire.
MERCI

Par **aurelien21**, le **09/02/2010** à **20:10**

Bonjour,
noui tu dois demander une indemnité kilométrique, suivant le nombre de km effectué et suivant la puissance de ta voiture (voir lien)
<http://www.guideduportage.com/tarifkm.php>
De plus fait attention a ton contrat d'assurance auto, normalement tu n'es pas couvert en cas de déplacement pro, si ton patron n'accepte pas de te rembourser les frais alors qu'il te mette à disposition un véhicule de société ou de location.
Je parle du cas ou tu utilisera ton véhicule pour un déplacement travail - chantier et non domicile - travail
salutations

Par **ALGRESAN**, le **09/02/2010** à **20:28**

merci beaucoup pour l'aide, je vais parler au patron mais je doute de sa bonne foi.